ment et nominativement toutes les matières que l'on vent voir sur les programmes des collèges; que l'on indique aussi nominativement les matières que l'on vent exclure de ces programmes.

F. A. BAILLAIRGE, Ptre. Collège de Joliette.

25 octobre 1892.

Conege de Jonette.

P. S. Nous ferons observer à monsieur le Rédacteur du Montteur qu'il n'a pas dit un mot de l'enseignement de la philosophie et de l'instruction raisonnée de la religion.

F. A. B.

FOTE EDIT.—Nous commencerous dans le prochain numéro à répondre à M. l'abbé Baillairgé et à préciser suivant son désir. Nous procèderous par ordre-et nous ferons de notre mieux pour éclairer l'opinion publique sur la grande question en jeu.

MGR BÉGIN

ET

L'INSTRUCTION SECONDAIRE.

Nous nous faisons un devoir de reproduire ici ce que du Mgi Bégin au sujet des réformes à faire dans l'instruction secondaire.

Voici ses paroles:

"D'après l'article du Moniteur du Commerce, tout le monde demande à grands cris des réformes dans l'enseignement, une instruction plus pratique, plus solide. Dans ce cas j'aimerais bien que l'entente se fit dans le camp des réformateurs et que l'on traçat un programme détaillé des réformes que l'on demande. Je désirerais surtout que l'on indiquât par quoi l'on entend remplacer les matières éliminées. Si je ne craignais d'être trop exigeant, je demanderais même que chacun des changements fut motivé par une raison sérieuse et appuyée sur une expérience quelconque.

Une fois ce programme rédigé dans le sens des idées nouvelles, je me ferais un devoir de l'examiner attentivement et de demander à qui de droit d'en faire l'essai, du moment qu'on m'en aurait fait voir des avantages sérieux. Personne ne nie qu'il puisse y avoir certaines réformes légères, au moins, à opérer dans nos maisons d'éducation.

"Mais, là où il y a lieu de faire des réformes, il faut laisser aux hommes de l'art le soin de les opérer graduellement et sans soubresant.

"Il ne faut pas oublier qu'en matière d'éducation, les changements qui portent à faux sont de nature à faire un tort irréparable à plusieurs générations d'étudiants. Aussi, faut-il toujours procéder lentement, si l'on veut avancer surement.

Courrier du Canada.